

REHERCHE

*Dispositifs de soutien à la transition à la vie adulte et devenir
des jeunes sortants de l'ASE*

REVUE DE LITTERATURE

Mars 2019

Chercheurs

Yvette MOLINA, chercheuse ASKORIA, yvette.molina@askoria.eu

Jordy STEFAN, chercheur indépendant, jordystefan@gmail.com

PROPOS LIMINAIRE	4
INTRODUCTION.....	5
UNE PREMIERE REVUE DE LITTERATURE INTERNATIONALE.....	6
L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE FRAGILE DES JSDPE	6
L'HETEROGENEITE DES PARCOURS DES JEUNES PRIS EN CHARGE.....	7
L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES ACCOMPAGNANT LES JSDPE.....	8
RETOUR SUR LA LEGISLATION FRANÇAISE	9
LA DIVERSIFICATION DE L'OFFRE PROPOSEE PAR LES SERVICES	10
L'IMPORTANCE D'UN RESEAU SOCIAL SOUTENANT	12
LE RENFORCEMENT DE LA CONTINUITE ET LA COHERENCE DES PARCOURS	13
LE DEVELOPPEMENT D'UNE APPROCHE HOLISTIQUE ET PARTENARIALE	14
PROPOSITIONS DE PISTES A EXPLORER POUR LA RECHERCHE SUR LES JSDPE EN ILLE – ET – VILAINE	17
LA NOTION D'AUTONOMIE	17
DIFFERENCIATION DES PUBLICS : LE GENRE.....	19
BIBLIOGRAPHIE	23

Propos liminaire

Cette revue de littérature s'inscrit comme une première étape nécessaire à la démarche de recherche visant à étudier les « *dispositifs de soutien à la transition à la vie adulte et le devenir des jeunes sortants de l'ASE* » sur le département d'Ille - et – Vilaine.

La revue de littérature permet, du point de vue de la méthode, d'éclairer l'objet d'étude et ainsi de conduire à une problématisation qu'il convient de mettre à l'épreuve de la connaissance, des dispositifs et des publics, détenue par les acteurs impliqués.

A ce stade, cet état de l'art, nous permet de suggérer une première ébauche de problématisation qui devrait guider la poursuite du travail de recherche (investigation documentée et terrain d'enquête) sur le département en tenant compte de ses spécificités.

A cet égard, la problématique est donc amenée à s'enrichir, à se complexifier pour prendre la pleine mesure des différentes dimensions singulières du département d'Ille- et -Vilaine concernant notre objet de recherche.

Introduction

Nous faisons le constat que les différentes recherches et études traitant de la problématique des jeunes sortant de l'ASE dans la transition à la vie adulte font consensus. Cette convergence est internationale. Nous n'avons pas relevé de réelles différences entre les pays étudiés. Les recherches sur ces questions ont été menées pour la plupart en Angleterre, aux États-Unis, en Espagne, en Finlande, en Irlande, en Suède, en Norvège, en Roumanie, et bien entendu en France. Si les politiques de prise en charge des enfants varient selon les pays le constat sur les différents problèmes de sortie des enfants sont identiques. Deux rapports ont d'ailleurs été commandés à ce sujet par l'ONED (Observatoire National de l'Enfance en Danger) : le premier rapport paru en 2014 dresse un bilan de la littérature concernant « l'accompagnement vers l'autonomie des jeunes sortant du dispositif de protection de l'enfance ¹ », puis l'année suivante un second rapport s'intéresse à « l'accompagnement vers l'autonomie des jeunes majeurs ² ».

Les recherches menées au niveau international sur la question de « l'accompagnement des jeunes sortant du dispositif de protection de l'enfance » permettent de dégager plusieurs enseignements.

De nombreux chercheurs et travailleurs sociaux s'interrogent sur l'avenir des mineurs pris en charge au titre de la protection de l'enfance. Ils s'intéressent à ce titre aux parcours des jeunes, à leurs histoires et cherchent à identifier les facteurs qui aident, ou au contraire nuisent, à l'insertion sociale et professionnelle de ces derniers. Plusieurs études s'attachent ainsi à mesurer la résilience de ces jeunes lors de leur passage à l'âge adulte et à l'acquisition de l'autonomie qui semble être un facteur central de la préoccupation des accompagnants, des différentes politiques, et bien entendu des jeunes eux-mêmes.

Les auteurs tirent de ces différents constats des propositions visant à faire évoluer les politiques publiques, mais aussi les pratiques des professionnels. Ces jeunes sont partout considérés comme des publics vulnérables, ayant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Les études menées à la fin des années 1990 mettent en évidence les faibles résultats obtenus par ces jeunes en matière de formation, d'emploi, de logement, etc. Ces constats conduisent les chercheurs à s'intéresser non seulement aux parcours de ces jeunes au sein du dispositif de protection de l'enfance, mais aussi à l'organisation et au fonctionnement des services susceptibles de les accompagner à la sortie de leur dernier lieu de placement.

Avertissement de lecture

Au sein de la recherche anglophone, ces jeunes sont appelés « care leavers ». Ce terme est utilisé pour simplifier les développements et pour éviter d'utiliser le terme « jeunes majeurs » qui en France a une définition juridique bien spécifique. Nous avons fait le choix dans ce document de parler de « jeunes sortant des dispositifs de la protection de l'enfance », que nous désignerons sous l'acronyme « JSDPE » pour en faciliter l'écriture et la lecture.

¹ <https://www.onpe.gouv.fr/publications/laccompagnement-vers-lautonomie-jeunes-sortant-dispositif-protection-lenfance>

² <https://www.onpe.gouv.fr/actualite/laccompagnement-vers-lautonomie-jeunes-majeurs-rapport-detude>

Nous allons dans un premier temps présenter les principaux enseignements des recherches réalisées à ce jour concernant les JSDPE. Puis dans un second temps, nous viendrons pointer des éléments qui nous semblent être manquants ou mis en tension lors de ces différentes recherches.

Une première revue de littérature internationale

L'insertion sociale et professionnelle fragile des JSDPE

Avant de spécifiquement nous plonger dans l'insertion des JSDPE, nous souhaitons contextualiser la situation de la jeunesse aujourd'hui. Nous notons un allongement de la jeunesse qui s'explique par un étirement des seuils de transition vers l'âge adulte³. Ce phénomène est mondial et s'inscrit dans un contexte économique morose qui rend plus difficile que par le passé l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en âge de travailler (Rothé, 2018)⁴. Cette population est d'ailleurs la plus exposée au risque de pauvreté monétaire selon l'OCDE⁵. Aujourd'hui, en France plus d'un quart des 18-25 ans vivrait sous le seuil de pauvreté national (Comité interministériel de lutte contre les exclusions, 2013⁶). Le dernier rapport sur la précarité et de la pauvreté édité par le secours catholique Caritas 2018, montre une surreprésentation des jeunes, expliquée en partie par un contexte économique et de l'emploi dégradé⁷.

Les jeunes anciennement pris en charge par le dispositif de protection de l'enfance sont présentés comme une population particulièrement vulnérable. Une étude de 2019⁸ indique qu'environ 30% des moins de 30 ans utilisatrices et utilisateurs des services d'hébergement temporaire et de restauration gratuite sont des anciennes et anciens de l'ASE. Cela s'explique entre autres par une indépendance de plus en plus tardive des jeunes ayant grandi au sein de leurs familles biologiques et une transition accélérée à l'âge adulte imposée aux anciens bénéficiaires de la protection de l'enfance. Ce défi est d'autant plus difficile à relever que ces jeunes doivent faire face au même moment à des questions relatives à leur histoire personnelle. Beaucoup de jeunes anciennement placés expriment un sentiment d'isolement et de repli qui témoigne d'une certaine difficulté à entretenir une vie sociale. A cela viennent s'ajouter des problèmes psychiques et comportementaux qui handicapent les parcours scolaires et retardent l'accès à une vie professionnelle des jeunes pris en charge par le dispositif de protection de l'enfance (Dumaret et al., 2009⁹). Les JSDPE sortant du dispositif de protection de l'enfance

³ Loncle Patricia, Muniglia Virginie. Les catégorisations de la jeunesse en Europe au regard de l'action publique. In: *Politiques sociales et familiales*, n°102, 2010. Dispositifs publics et construction de la jeunesse en Europe. pp. 9-19.

⁴ Rothé, C. (2018). Accompagner les «jeunes en errance» ou adapter les normes de l'insertion. *Formation emploi*, (3), 161-182.

⁵ <https://www.oecd.org/fr/els/soc/OCDE2014-Le-point-sur-les-inegalites-de-revenu.pdf>

⁶ <https://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/DP-PAUVRETE-janvier2013-2.pdf>

⁷ <https://www.secoures-catholique.org/sites/scinternet/files/publications/rs18-bd.pdf>

⁸ Caris, R. (2019). Penser l'après pour les jeunes placés en foyers. *VST-Vie sociale et traitements*, (1), 108-114.

⁹ DUMARET A.-C., DONATI P., CROST M., 2009, Entrée dans la vie adulte d'anciens placés en villages d'enfants : fin des prises en charge et parcours d'accès à l'autonomie in *Société et jeunesse en difficulté* [en ligne],

sont plus vulnérables que les autres jeunes à des conduites à risques, car ils sont plus exposés autour d'eux à ces comportements. Ces conduites prennent différentes formes, comme la parentalité précoce, la criminalité, les troubles du comportement, les problèmes de santé physique et mentale, et les conduites autodestructrices. Bauer et al., (1993)¹⁰ établissent que plus la durée de la prise en charge institutionnelle est courte plus l'insertion du jeune serait fragile. Cependant les difficultés de ces jeunes sortant du dispositif de protection de l'enfance doivent être mis en relation avec le contexte socio-économique dans lequel les jeunes s'inscrivent. Il semble également que les difficultés rencontrées par les jeunes s'estompent avec le temps. Lorsque que les jeunes atteignent l'âge de 24/25 ans, deux tiers d'entre eux acquièrent leur indépendance matérielle et un logement autonome.

L'hétérogénéité des parcours des jeunes pris en charge

Il apparaît clairement et de façon unanime que les parcours des jeunes sortant du dispositif de protection de l'enfance ne sont pas homogènes. Cependant il est important de ne pas voir au travers des parcours une sorte de déterminisme, seul l'étude des trajectoires et l'identification d'éventuels facteurs de risques peuvent permettre de comprendre une situation. Les facteurs de risques auxquels sont susceptibles d'être exposés les jeunes dès leur enfance ne sont en effet pas suffisants pour déclencher un processus d'exclusion. Les parcours de vie de ces JSDPE étant tous différents, il n'est pas surprenant de voir que la sortie du dispositif de protection de l'enfance peut amener à de très grandes inégalités des jeunes face au passage à l'âge adulte. Ces inégalités s'expliquent par des différences de parcours au sein même du dispositif, par des capacités propres à chaque individu, par le cumul ou non de difficultés sociales, économiques, affectives et/ou psychologiques, mais aussi au regard de la qualité des rapports que le jeune peut ou non entretenir avec sa famille d'origine (Kuhnappel, 2012¹¹). La continuité du parcours de l'enfant au sein du dispositif de protection de l'enfance joue un rôle important dans son développement et à terme sur l'insertion sociale et professionnelle du jeune (Potin, 2012¹²). La discontinuité des prises en charge a des conséquences néfastes sur l'évolution de l'enfant. Le changement répété de lieux d'accueil conduit à des ruptures de scolarité et crée une instabilité des liens noués par l'enfant avec ses pairs et avec les travailleurs sociaux qui l'ont suivi durant cette période. Ces situations fragilisent la constitution d'un réseau social de qualité par le jeune et tendent à l'insécuriser. Par ailleurs, ces changements de lieux d'accueil ne sont, la plupart du temps, pas pensés et préparés en fonction de l'année scolaire. Ils ont ainsi tendance à nuire à la réussite éducative de l'enfant. Une étude menée par Scott en 2012¹³ montre que cette instabilité à des conséquences sur l'estime de soi des jeunes et peut également nuire à l'insertion professionnelle et aux relations sociales. A contrario, une bonne stabilité au sein du lieu

n°8 ; Sortie d'un placement à long terme et modes d'accès à l'indépendance, La revue internationale d'éducation, n°26, 2009

¹⁰ BAUER D., DUBECHOT P., LEGROS M., 1993, Le temps de l'établissement : des difficultés de l'adolescence aux insertions du jeune adulte, Paris, Collection des rapports n°135, CREDOC

¹¹ Kuhnappel R., Le dispositif du contrat jeune majeur comme mode d'accompagnement et de prise en charge après le placement, 2012, IRTS de Lorraine, Université de Metz, non publié

¹² Potin, É. (2012). *Enfants placés, déplacés, replacés : parcours en protection de l'enfance*. Erès.

¹³ Scott T., (2012), Placement Instability and Risky Behaviors of Youth aging out of foster care, In Child and adolescent social work journal, Fev. 2012, vol. 29, Issue 1, p. 61-83

d'accueil est source d'un sentiment de protection, qui est un facteur facilitant les perspectives de réussite à l'âge adulte. Cette stabilité minimise les risques d'être sans-abri, d'avoir une maladie mentale ou encore d'entrer dans la criminalité à l'âge adulte (Daining, De Panfilis, 2007¹⁴ et Daly 2012¹⁵). Holt et Kirwan (2012)¹⁶ et Stein et Dumaret (2011)¹⁷ ont montré que le placement auprès de proches ou en famille d'accueil était plus protecteur pour les jeunes que les établissements collectifs. Les auteurs parlent ici de l'aspect protection au sens de la théorie de l'attachement. La plupart de ces jeunes considère d'ailleurs leur famille d'accueil¹⁸ comme étant leur deuxième famille (Frechon, 2009)¹⁹. Cependant Frechon et Breugnot (2018)²⁰ montrent que ce type de prise en charge est en train de fortement diminuer, et que les départements sont en grandes difficultés pour recruter des familles. D'après cette autrice, au moment du passage à l'âge adulte, les jeunes viennent réinterroger les liens qu'ils entretiennent avec leur famille d'origine. On compte 80% des JSDPE sortant du dispositif ayant un lien avec au moins l'un des deux parents. Certains d'entre eux retournent vivre auprès de leur(s) parent(s). On note que ces jeunes sont moins résilients que les jeunes qui ne retournent pas vers leur famille. Un tel constat fait dire à l'autrice que le retour au sein de la famille d'origine qui rencontre le plus souvent des problèmes importants (pauvreté des parents, maladie mentale, abus d'alcool ou de drogue, violences, etc.) a des effets négatifs sur l'évolution du jeune. Le retour doit donc être davantage préparé par les services, voire différé dans le temps s'il n'apparaît pas adapté (Jones, 2012²¹).

L'organisation et le fonctionnement des services accompagnant les JSDPE

En se basant sur les différentes études menées sur un plan international, nous observons des similitudes vis à vis de la prise en charge des JSDPE sortant des dispositifs.

Le partage de la compétence de la prise en charge entre le national et le local crée des inégalités en fonction des territoires. Les spécificités des territoires vont par ailleurs jouer un rôle dans la protection de l'enfance²². Les études démontrent que la relation de confiance construite entre les professionnels et le jeune, ou plus largement avec un adulte qui investit en lui durablement, peut être réellement moteur et aider le jeune à dépasser ses difficultés. Une étude suédoise montre que seulement 9 % des cadres interrogés considèrent l'éducation et la scolarité comme une priorité, les autres se concentrant davantage sur les problèmes sociaux et affectifs

¹⁴ Daining, C., & De Panfilis, D. (2007). Resilience of youth in the transition from out-of-home care to adulthood, In *Children and Youth Services Review*, 29, p.1158-1178

¹⁵ Daly F. (2012), What do Young People Need When They Leave Care ? Views of Care-leavers and Aftercare Workers in North Dublin. *Child Care in Practice*, Vol. 18 Issue 4, p. 309-324

¹⁶ Holt S., Kirwan G. (2012), The "Key" to Successful Transitions for Young People Leaving Residential Child care: The Role of the Keyworker, In *Child Care in Practice*; Oct. 2012, Vol. 18 Issue 4, p. 371-3921

¹⁷ Stein M., Dumaret A.-C. (2011). The mental health of young people aging out of care and entering adulthood: Exploring the evidence from England and France. *Children and Youth Services Review*, 33(12), p. 2504-2511

¹⁸ Sellenet, C. (2017), *Vivre en famille d'accueil, à qui s'attacher ?* éd. Belin, Paris.

¹⁹ Frechon, I. Les politiques sociales à l'égard des enfants en danger. Trajectoires des prises en charge par la protection de l'enfance dans deux départements d'une cohorte de jeunes ayant atteint 21 ans, Rapport final remis à la MIRE, 2009

²⁰ Frechon, I., & Breugnot, P. (2018). Accueil en protection de l'enfance et conditions de sortie sous le prisme du placement familial.

²¹ Jones L. (2012), Measuring Resiliency and Its Predictors in Recently Discharged Foster Youth, In *Child and Adolescent Social Work Journal*, Dec. 2012, vol. 29, Issue 6, p. 515-533

²² Terrier, E., & Halifax, J. (2017). Approche territoriale de la protection de l'enfance. *Le sociographe*, (5), 61-82.

rencontrés par les jeunes (Höjer, Sjöblom, 2010²³). Sous cet angle, différentes logiques animent les services de prise en charge. Elles oscillent entre un modèle d'indépendance qui vise à préparer le jeune à des compétences pratiques et de survie lui permettant de se débrouiller seul à 16 ans, et le modèle d'interdépendance qui donne la priorité au développement des compétences interpersonnelles et fournit un soutien aux jeunes dans la durée, au moment où ils quittent le dispositif, mais aussi une fois que ces derniers en sont sortis (Stein, 2006²⁴).

La revue de littérature internationale met en évidence l'insertion sociale et professionnelle fragile des JSDPE tout en insistant sur l'hétérogénéité des parcours dans le champ de la protection de l'enfance. L'ensemble de ces éléments interrogent l'organisation et le fonctionnement des services qui sont dans de nombreux pays mis en œuvre à un niveau local, sans qu'un travail d'harmonisation des pratiques n'ait véritablement lieu.

Retour sur la législation française

En France, l'abaissement de la majorité adopté par la loi du 5 juillet 1974 a conduit à revoir les fondements juridiques de l'aide apportée aux jeunes âgés de 18 à 21 ans. C'est ainsi que deux décrets du 18 février 1975 consacrent des aides de nature administrative et judiciaire en direction de cette population. L'article L221-1 du Code de l'action sociale et des familles actuellement en vigueur offre un fondement juridique très large à l'aide administrative susceptible d'être apportée aux jeunes majeurs (Tremintin., 2006²⁵).

Les réformes institutionnelles ont conduit à une montée en puissance de la protection administrative des jeunes majeurs, au détriment d'une protection de nature judiciaire prononcée par le juge des enfants et anciennement mise en œuvre par les services de la protection judiciaire de la jeunesse. Le président du conseil départemental est donc devenu, au cours du temps, le principal garant de l'aide apportée à cette population. La libre administration des collectivités territoriales induit alors des politiques très différentes d'un département à l'autre (Kammerer, 2010²⁶).

De manière générale en France, la protection des jeunes majeurs fait l'objet d'une démarche contractuelle. Les auteurs français présentent le contrat jeune majeur comme une demande ritualisée au sein des services de l'aide sociale à l'enfance et insistent sur la durée relativement courte de ces contrats qui conduit les professionnels à encourager les jeunes à faire des études ayant un débouché rapide sur le marché du travail (Guimard, Petit-Gats, 2011²⁷; Jung, 2010²⁸). Une étude récente menée par Frechon et Marquet en 2018²⁹, montre des effets bénéfiques importants de ce type de dispositif pour les JSDPE. Une étude menée auprès de jeunes de 21

²³ Höjer, I., & Sjöblom, Y. (2010). Young people leaving care in Sweden. *Child & family social work*, 15(1), 118-127.

²⁴ Stein, M.(2006),Research Review : Young people leaving care , in Child and Family Social Work 2006, n°11, p. 273-279

²⁵ Tremintin J., Du contrat jeune majeur au contrat d'autonomisation, Journal du droit des jeunes, n°252, février 2006

²⁶ Kammerer, M., jeunes majeurs en péril, Lien social, n°988, 7 octobre 2010, p.10

²⁷ Guimard N., Petit-Gats J., Le contrat jeune majeur, un temps négocié, Logiques sociales, l'Harmattan, 2011

²⁸ Jung C., L'aide sociale à l'enfance et les jeunes majeurs. Comment concilier protection et pratique contractuelle ? L'Harmattan, 2010

²⁹ Frechon, I., & Marquet, L. (2018). Sortir de la protection de l'enfance à la majorité ou poursuivre en contrat jeune majeur. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01837210/document>

ans ayant connu au moins une prise en charge physique au cours de leur vie montre par ailleurs que 21 % des 809 trajectoires reconstituées se sont arrêtées le jour des 18 ans du jeune ou le mois suivant cet anniversaire (Frechon, 2009³⁰). Paradoxalement, les études françaises soulignent l'importance d'une prolongation des prises en charge au-delà de 18 ans, notamment en ce qui concerne l'acquisition de diplômes (Dumaret et al., 2009³¹).

La loi de du 24 mars 2016 relative à la protection de l'enfance³², vise à compléter la loi de 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance³³. Dans ces deux lois, il est question de la notion de PPE (Le Projet pour l'Enfant), qui met en avant et au cœur de la prise en charge la notion d'intérêt de l'enfant. Cette récente loi prévoit et renforce l'accompagnement du jeune et donc par extension l'accompagnement de celui-ci jusqu'à la sortie des services de protection de l'enfance.

La diversification de l'offre proposée par les services

La situation de vulnérabilité au sein de laquelle se trouvent certains JSDPE pousse les chercheurs, les professionnels et les politiques à s'interroger sur les dispositifs.

Plusieurs études distinguent des profils-types au sein des jeunes sortant du dispositif de protection de l'enfance. Elle permet d'identifier les difficultés rencontrées par cette population afin d'adapter les mesures proposées en conséquence. Pour Stein³⁴ il existe trois catégories de JSDPE. Il distingue les JSDPE qui avancent avec succès et qui ont acquis une stabilité de vie. Ces jeunes ont pleinement utilisé les dispositifs mis en place, et ont établi de bons rapports avec les différents professionnels qui les ont accompagnés. Ils restent d'ailleurs souvent en contact avec avoir quitté les services. Pour cette auteur la deuxième catégorie de JSDPE a une expérience plus instable faite de ruptures au sein du dispositif. Ils ont quitté les services jeunes, sans qualification. Cela les expose à de grandes difficultés d'insertion tant professionnelle que sociale. Leur vie d'adulte est fortement dépendante des services sociaux ; ils sont paradoxalement demandeurs d'aide, et leur réussite passe par une aide appropriée. La dernière catégorie de JSDPE représente des enfants aux parcours très difficiles, auxquels les services n'ont pas su répondre. Il s'agit la plupart du temps de multiples placements, d'une déscolarisation, et ils présentent le plus souvent des troubles mentaux et/ou comportementaux. Ces jeunes nécessitent pour l'auteur une aide dans la durée et spécialisée en fonction des problèmes rencontrés

Au-delà de ces profils types, l'ensemble des professionnels s'entendent sur le besoin de proposer une période transitoire entre la prise en charge et la complète autonomie chez les

³⁰ Frechon I., Les politiques sociales à l'égard des enfants en danger. Trajectoires des prises en charge par la protection de l'enfance dans deux départements d'une cohorte de jeunes ayant atteint 21 ans, Rapport final remis à la MIRE, 2009

³¹ Dumaret A.-C., Donati P., Crost M., 2009, Entrée dans la vie adulte d'anciens placés en villages d'enfants : fin des prises en charge et parcours d'accès à l'autonomie in Société et jeunesse en difficulté [en ligne], n°8 ; Sortie d'un placement à long terme et modes d'accès à l'indépendance, La revue internationale d'éducation, n°26, 2009

³² <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032205234&categorieLien=id>

³³ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT00000823100>

³⁴ Stein, M. (2006), Research Review : Young people leaving care , in Child and Family Social Work 2006, n°11, p. 273-279

JSDPE. Il s'agit en fait de préparer ces jeunes à l'acquisition de l'autonomie comme le soulignent Collins (2001)³⁵ et Robin (2018)³⁶.

Cette prise en charge n'est pas unique mais peut bien entendu prendre différentes formes. Ces actions restent à être établies vis à vis du profil de chacun, et peuvent passer par exemple par une structure de semi-autonomie, par une approche thérapeutique³⁷, par des actions de préventions³⁸ ou par une socialisation par les pairs³⁹. Certains chercheurs identifient également la nécessité de préparer les JSDPE à la sortie du dispositif sur un plan affectif et émotionnel, en ouvrant le concept d'autonomie à ces facteurs, c'est notamment le cas de Kuhnappel⁴⁰. Certaines études insistent sur la nécessité de travailler au renforcement de plusieurs aspects susceptibles de sécuriser le jeune sur un plan affectif (Stein et Dumaret, 2011)⁴¹.

La sortie du dispositif fixée à un âge donné soulève de vives interrogations, certains professionnels parlent de la fin de prise en charge à 18 ans comme d'une « catastrophe ». Ils considèrent que l'aide mise à disposition des JSDPE lors de la fin de la mesure de protection est inappropriée (Hiles, Moss et al., 2014)⁴². Les chercheurs mettent en tension la notion de capacité (d'autonomie) avec l'âge qui n'implique pas automatiquement cette capacité. Ils prônent au contraire la préparation en amont et l'assurance que le JSDPE ait ce qu'il faut pour sortir du dispositif (Daining et De Panfilis, 2007⁴³; ONED, 2009⁴⁴).

Dans une enquête norvégienne menée auprès de 27 jeunes ayant quitté le dispositif de protection de l'enfance, les jeunes interrogés présentent le passage à l'âge adulte comme quelque chose de nouveau qui s'impose à eux et que souvent ils ne souhaitaient pas. La plupart évoquent une période difficile lors de la sortie du dispositif de protection de l'enfance, pouvant s'accompagner d'un usage de drogues (Fransson et Storro, 2011)⁴⁵.

³⁵ Collins, M. E. (2001). Transition to adulthood for vulnerable youth : A review of research and implications for policy, In *Social Service review*, 75(2), p. 271-291

³⁶ Robin, P. (2018). Entrer par les coulisses dans les parcours en protection de l'enfance: une approche par les pairs. *Sociétés et jeunesses en difficulté. Revue pluridisciplinaire de recherche*, (19).

³⁷ Biehal, N., Clayden, J., Stein, M., & Wade, J. (1992). Prepared for Living? A survey of Young People Leaving the Care of three Local Authorities Gender and Parenthood/Young People with Special Needs/Conclusion, p. 37-43. London: University of Leeds, London National Children's Bureau

³⁸ Daining, C., & De Panfilis, D. (2007). Resilience of youth in the transition from out-of- home care to adulthood, In *Children and Youth Services Review*, 29, p.1158-1178

³⁹ Robin, P. (2018). Entrer par les coulisses dans les parcours en protection de l'enfance: une approche par les pairs. *Sociétés et jeunesses en difficulté. Revue pluridisciplinaire de recherche*, (19).

⁴⁰ Kuhnappel R. Le dispositif du contrat jeune majeur... *Op. cit.* Voir pour plus d'informations : ONED. Revue de littérature sur l'accompagnement vers l'autonomie des jeunes sortant du dispositif de protection de l'enfance [en ligne]. Octobre 2014, fiche n°34. http://www.oned.gouv.fr/system/files/publication/20141029_revue_de_litterature_autonomie.pdf

⁴¹ Stein M., Dumaret A.-C. (2011). The mental health of young people aging out of care and entering adulthood: Exploring the evidence from England and France. *Children and Youth Services Review*, 33(12), p. 2504-2511

⁴² Hiles D., Moss D., Dallos R., Thorne L., Wright J., (2014) « So what I am ? », Multiple perspectives on youth people's experience of leaving care, in *Children and Youth Services Review*, June 2014, vol. 41, p. 1-15

⁴³ Daining, C., & De Panfilis, D. (2007). Resilience of youth in the transition from out-of- home care to adulthood, In *Children and Youth Services Review*, 29, p.1158-1178

⁴⁴ ONED, Entrer dans l'âge adulte, la préparation et l'accompagnement des jeunes en fin de mesure de protection, 2009

⁴⁵ Fransson, E. Et Storro, J. (2011). Dealing with the past in the transition from care. A post- structural analysis of young people's accounts. *Children and Youth Services Review*, 33 (12), p. 3519-2925. Doi : 101016/j.chilyouth2011.08.021

Les chercheurs considèrent que l'accompagnement vers l'âge adulte des JSDPE va de pair avec la constitution d'un réseau social par⁴⁶ et pour le jeune (ONED, 2016)⁴⁷. Les études montrent en effet que les jeunes avec un réseau social solide sont plus résilients et réussissent mieux que les jeunes isolés. Les recherches soulignent la faiblesse du capital relationnel des JSDPE (M. Goyette, I. Frechon, 2013)⁴⁸. Rompre l'isolement de ces jeunes nécessite alors de les aider à trouver dans leur entourage des leviers pour surmonter leurs difficultés (Frechon I., 2009). Certains auteurs vont jusqu'à déclarer qu'il revient aux professionnels d'aider le jeune à constituer un réseau social au sein de son environnement (Daly, 2012)⁴⁹.

L'importance d'un réseau social soutenant

Une étude menée par Goyette et al. (2009)⁵⁰ auprès de 80 jeunes québécois âgés de 16 à 19 ans établit un lien entre le réseau mobilisable par le jeune et son insertion sociale et professionnelle. Ainsi, la recherche met en évidence que 27 % de la population interrogée voit sa situation se dégrader au cours du temps. Or, ces jeunes auraient pour point commun l'absence de réseau soutenant auprès d'eux. Ces jeunes sont engagés dans des relations affectives qui malheureusement sont des relations de dépendance néfastes pour leur insertion. Cependant, lorsque le jeune a constitué un réseau est de qualité, les emplois trouvés par l'intermédiaire de celui-ci sont davantage maintenus et appréciés que ceux trouvés par les jeunes eux-mêmes.

Une autre étude menée sur 31 jeunes placés (16 à 17 ans), montre que 45 % d'entre eux sont entourés principalement par un réseau de gens qui constituent des figures d'attachement sur le plan affectif ou des soutiens résidentiels, mais sans pour autant avoir la capacité de les accompagner sur le plan de l'encadrement. Par ailleurs, 23 % de ces jeunes témoignent d'une situation de précarité relationnelle importante en raison de l'instabilité des relations qu'ils entretiennent et le caractère conflictuel de ces dites relations (Goyette et al., 2010)⁵¹. Pour finir, une dernière étude élabore des distinctions selon le genre. Les garçons auraient en effet significativement plus de liens forts avec leur entourage, notamment des liens plus propices à l'insertion et au soutien que les filles du même âge (Goyette, 2011)⁵².

⁴⁶ Robin, P. (2018). Entrer par les coulisses dans les parcours en protection de l'enfance: une approche par les pairs. Sociétés et jeunesse en difficulté. Revue pluridisciplinaire de recherche, (19).

⁴⁷ https://www.onpe.gouv.fr/system/files/publication/rapport_ppe_2016.pdf

⁴⁸ Goyette M. Et Frechon I., Comprendre le devenir des jeunes placés : la nécessité d'une observation longitudinale et représentative tenant compte des contextes socio-culturel et politique, Revue française des affaires sociales, 2013/1 n° 1-2, p. 164-180

⁴⁹ Daly F. (2012), What do Young People Need When They Leave Care ? Views of Care-leavers and Aftercare Workers in North Dublin. Child Care in Practice, Vol. 18 Issue 4, p. 309-324

⁵⁰ Goyette M., Royer M.-N., Noël V., Chénier G., Projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome des jeunes des centres jeunesse du Québec, Rapport final d'évaluation soumis au Centre national de prévention du crime et à l'Association des centres jeunesse du Québec, mai 2007 ; GOYETTE M., ROYER M.-N., Interdépendance des transitions vers l'autonomie de jeunes ayant connu un placement : le rôle des soutiens dans les trajectoires d'insertion, Sociétés et jeunesse en difficulté, n°8, automne 2009

⁵¹ Goyette M., Mann-Feder V., Turcotte D., Grenier S., Parcours d'entrée dans la vie adulte et stratégies d'autonomisation : une lecture dynamique des trajectoires de jeunes autochtones suivis ou placés en protection de la jeunesse, Rapport des résultats de la collecte de données auprès des jeunes (Tome 2), juin 2010²⁹.

⁵² Goyette M., Réseaux sociaux, soutiens et supports dans le passage à la vie adulte: le cas de jeunes ayant connu un placement, Thèse de Doctorat, École de service social, Faculté des sciences sociales, Université Laval Québec, 2006 ; GOYETTE M., Dynamiques relationnelles dans les transitions à la vie adulte de jeunes en difficulté, in

Il est donc important de tenir compte pour les travailleurs sociaux accompagnant les JSDPE de la qualité du réseau du jeune (Daining, De Panfilis, 2007)⁵³. Afin de développer ces réseaux certains auteurs parlent de *mentoring*⁵⁴. Il s'agit d'assurer par le biais d'un professionnel, d'un membre de la famille d'accueil, d'un adulte de la société civile ou encore par un pair⁵⁵ une relation de confiance à long terme, pouvant lui offrir un soutien affectif. Il s'agit d'offrir au jeune la possibilité de nouer une relation de confiance, sur le long terme, avec une personne en mesure de lui apporter un soutien affectif dans la phase de transition notamment. Une étude menée par Hiles et al (2014)⁵⁶ souligne l'importance de l'attitude de l'accompagnant notamment vis à vis de la confiance qu'il place en lui, et aussi de l'aide qu'il peut lui apporter. S'ajoutant au *mentoring*, La notion de *keyworker* se développe au sein de la recherche internationale. Il s'agit d'une personne ayant la responsabilité entière de l'usager au sein des services de protection de l'enfance. Un tel suivi doit permettre une individualisation du parcours de l'enfant et l'identification d'un professionnel clairement nommé en ayant la charge. (Holt, Kirwan, 2012).

Le développement d'un réseau de qualité n'a de sens que si le JSDPE est partie prenante du dispositif (PPE notamment), mais ne doit pas être faite uniquement sur la notion de projet. Car d'un part la logique de projet ne semble pas répondre aux besoins des jeunes particulièrement vulnérables et en demande d'une protection plus solide (Stein, 2006⁵⁷ et Jung, 2010⁵⁸). D'autre part, dans un tel cadre, les injonctions professionnelles à l'insertion ont pour risque de ne pas suffisamment prendre en compte les aspirations des jeunes concernés (Robin et Oehme, 2010⁵⁹).

Le renforcement de la continuité et la cohérence des parcours

La continuité et la cohérence des parcours sont importantes dans la qualité de l'action menée (Supeno et Bourdon (2018)⁶⁰. Certains auteurs insistent sur l'extrême importance d'une reconstitution de l'histoire du parcours familial du jeune placé (Mignot et al., 1991⁶¹). Par ailleurs, le nombre de lieux d'accueil que peut connaître un enfant conduit à des ruptures successives qui peuvent nuire au développement harmonieux, notamment lors du passage à

GOYETTE M., PONTBRIAND A., BELLOT C., Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté, 2011, Québec, Presses universitaires du Québec³¹

⁵³ Daining, C., & De Panfilis, D. (2007). Resilience of youth in the transition from out-of-home care to adulthood, In *Children and Youth Services Review*, 29, p.1158-1178

⁵⁴ Spencer R., Collins M.E., Ward R., Smashnaya S. (2010), *Mentoring for young people Leaving Foster Care : Promise and potential Pitfalls*, in *Social work*, volume 55, n°3, p. 225-234

⁵⁵ Robin, P. (2018). Entrer par les coulisses dans les parcours en protection de l'enfance: une approche par les pairs. *Sociétés et jeunesses en difficulté. Revue pluridisciplinaire de recherche*, (19).

⁵⁶ Hiles D., Moss D., Dallos R., Thorne L., Wright J., (2014) « So what I am ? », *Multiple perspectives on youth people's experience of leaving care*, in *Children and Youth Services Review*, June 2014, vol. 41, p. 1-15

⁵⁷ Stein, M.(2006), *Research Review : Young people leaving care* , in *Child and Family Social Work* 2006, n°11, p. 273-279

⁵⁸ Jung C., *L'aide sociale à l'enfance et les jeunes majeurs. Comment concilier protection et pratique contractuelle ?* L'Harmattan, 2010

⁵⁹ Robin P., Oehme A., *Les dispositifs d'accompagnement à l'âge adulte des jeunes vulnérables : regards croisés France-Allemagne, Politiques sociales et familiales*, 2010, n°102, p. 65

⁶⁰ Supeno, E., & Bourdon, S. (2018). Temps longs et temps courts dans les parcours de jeunes adultes en situation de précarité. *Sociétés et jeunesses en difficulté. Revue pluridisciplinaire de recherche*, (19).

⁶¹ Mignot C., Straus P., Drouet M. et al., *Étude du devenir à long terme d'une cohorte d'enfants maltraités dans leur première enfance*, octobre 1991, Rapport AFIREM., ministère de la Justice

l'âge adulte⁶². Cette situation appelle une évolution des pratiques qui passe par une attention plus grande lors des changements et lors de la sortie des dispositifs. Stott en (2012)⁶³ considère qu'une meilleure préparation des changements de placement pourrait permettre de diminuer les comportements à risque des adultes, notamment en ce qui concerne l'usage de drogues et en matière de sexualité.

Certains auteurs rappellent ainsi la nécessité de permettre à l'enfant de conserver les biens qui lui sont chers (Ward, 2011⁶⁴).

La continuité du parcours⁶⁵ se porte également au cursus scolaire. Cette continuité scolaire est difficile lors que l'enfant est amené à changer de lieu d'accueil. S'emparant de cette question Goyette et al. (2010)⁶⁶ font remarquer que le parcours scolaire est la source de nombreuses bifurcations, dues à des évènements tels que la fin du placement, une grossesse précoce, la difficulté pour le jeune de concilier sa situation familiale avec l'école, ou encore la démotivation. Une étude menée par l'Université de Portland aux États-Unis rejoint ces différents constats. Les jeunes interrogés décrivent en effet leurs frustrations quant au paradoxe dans lequel ils se sont trouvés. Ces derniers avancent ainsi ne pas avoir eu l'opportunité d'exercer leur autonomie durant la période pendant laquelle ils étaient accueillis alors même qu'une fois émancipés, ils devaient être capables de se gérer seuls. Les jeunes sollicitent la possibilité d'être davantage associés aux décisions importantes qui les concernent et de pouvoir jouir d'une plus grande liberté pendant leur prise en charge par les services de protection de l'enfance (Geenen et Powers, 2007)⁶⁷. Il est important de préciser que la recherche d'une plus grande cohérence et continuité des parcours ne doit pas empêcher les jeunes de passer par une succession de reculs et d'avancées. Autrement dit, il serait difficile d'imaginer que les parcours de ces derniers deviennent entièrement linéaires (Turcotte et Bellot, 2009)⁶⁸.

Le développement d'une approche holistique et partenariale

L'ensemble des recherches souligne l'importance d'une approche holistique qui prenne en compte la situation du jeune dans sa globalité et dans sa singularité. Il s'agit de considérer ses besoins en matière d'éducation, de logement, d'emploi, de santé, et de sociabilité (notamment par la constitution d'un réseau social soutenant et l'évaluation des relations entre le jeune et sa famille d'origine). En la matière, le partenariat est indispensable. Par ailleurs, comme le

⁶² Potin, É. (2012). *Enfants placés, déplacés, replacés : parcours en protection de l'enfance*. Erès.

⁶³ Stott T., (2012), Placement Instability and Risky Behaviors of Youth aging out of foster care, In Child and adolescent social work journal, Fev. 2012, vol. 29, Issue 1, p. 61-83

⁶⁴ Ward H. (2011) Continuities and discontinuities: Issues concerning the establishment of a persistent sense of self amongst care leavers, Children & Youth Services Review. Dec 2011, Vol. 33 Issue 12, p. 2512-2518

⁶⁵ Stein M., Dumaret A.-C. (2011). The mental health of young people aging out of care and entering adulthood: Exploring the evidence from England and France. Children and Youth Services Review, 33(12), p. 2504-2511

Stein, M.(2006),Research Review : Young people leaving care , in Child and Family Social Work 2006, n°11, p. 273-279

⁶⁶ Goyette M.,Mann-Feder V.,Turcotte D,Grenier S., Parcours d'entrée dans la vie adulte et stratégies d'autonomisation : une lecture dynamique des trajectoires de jeunes autochtones suivis ou places en protection de la jeunesse, Rapport des résultats de la collecte de données auprès des jeunes (Tome 2), juin 2010

⁶⁷ Geenen S., Powers L.E., (2007), « Tomorrow is another problem », The transition into adulthood, Children and Youth Services Review 2007 (29) p. 1085-1101

⁶⁸ Turcotte M.-E.,Bellot C., Vers une meilleure compréhension de la contribution des services sociaux à l'insertion sociale des jeunes adultes en difficulté, Sociétés et jeunesses en difficulté, n°8, automne 2009

remarque une étude franco-québécoise, les processus d'insertion doivent avoir pour objectif de tisser des liens économiques et sociaux entre les différents acteurs susceptibles de jouer un rôle favorable dans le processus d'autonomisation du jeune, tout en lui donnant la place qui lui revient (René et al., 2013)⁶⁹. Le partenariat apparaît alors comme une condition de réussite des actions et des programmes institués en faveur des JSDPE.

Certains chercheurs ajoutent que le soutien social et éducatif des jeunes ne doit pas conduire à minimiser les besoins primaires du jeune, en particulier le besoin d'un logement et d'aides financières. Des études font alors valoir que les jeunes doivent non seulement être accompagnés dans l'accès à un premier logement, mais aussi dans la recherche d'un logement stable, que le jeune puisse investir dans la durée (Daly, 2012,)⁷⁰. L'expérience positive d'un logement est en effet considérée comme déterminante pour protéger et promouvoir la santé mentale des jeunes. Au début des années 2000, une étude souligne à cet effet que les JSDPE perçoivent leur bien-être, non pas en fonction de leur passé, mais au regard des circonstances actuelles (Dixon, 2008,)⁷¹.

La question de la cohérence et de la continuité des parcours induit celle des politiques menées au niveau national et local pour accompagner le passage vers l'âge adulte des JSDPE.

En France, le comité interministériel de lutte contre les exclusions souligne la nécessité de développer une logique de parcours en évitant autant que possible les ruptures. Il prône de cette façon la mise en place d'une politique publique générale en faveur des jeunes en matière d'insertion, mais aussi par exemple d'accès à la santé. À ce titre, il propose d'instaurer une garantie jeune plus particulièrement ciblée sur les jeunes de 18 à 25 ans qui ne sont ni employés, ni en formation, mais qui se trouvent dans une situation d'isolement et de précarité. Cette prestation qui s'accompagne d'un contrat ouvre droit à un accompagnement intensif du jeune avec des propositions de formation et d'emploi et le versement d'une allocation égale au RSA (Comité interministériel de lutte contre les exclusions, 2013). Ce dispositif a été évalué en 2018⁷², et les résultats s'avèrent être très positifs avec une forte appréciation de l'accompagnement collectif. Le dispositif est jugé comme étant un facteur facilitant l'insertion. En ce qui concerne plus spécifiquement les jeunes sortant du dispositif de protection de l'enfance, l'Observatoire National de l'Enfance en Danger (ONED) insiste sur la nécessité de trouver un équilibre entre les prises en charge spécifiques et les aides de droit commun afin de construire des solutions qui prennent en compte les besoins de ces jeunes sans induire leur stigmatisation (ONED, 2009)⁷³. Allant plus loin encore, de nombreux auteurs dénoncent aujourd'hui une véritable discontinuité entre les services dédiés aux mineurs et ceux dédiés aux adultes, conduisant les services à ne pas pouvoir répondre aux besoins spécifiques de ces jeunes

⁶⁹ René J.-F., Goyette M., Bellot C., Dallaire N., Panet-Raymond J., L'insertion socioprofessionnelle des jeunes: le prisme du partenariat comme catalyseur de la responsabilité, *Revue française des affaires sociales*, 2013/1 n° 1-2, p. 164-180

⁷⁰ Daly F. (2012), What do Young People Need When They Leave Care ? Views of Care-leavers and Aftercare Workers in North Dublin. *Child Care in Practice*, Vol. 18 Issue 4, p. 309-324

⁷¹ Dixon J. (2008). Young people leaving care : health, well-being and outcomes, *In Child and Family Social Work*, 13, p. 207-217

⁷² https://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/1-rapport_final_corps_fev2018.docx.pdf

⁷³ ONED, Entrer dans l'âge adulte, la préparation et l'accompagnement des jeunes en fin de mesure de protection, 2009

en difficulté. Les auteurs évoquent à ce titre un sentiment de « lâchage institutionnel » (Goyette et Frechon, 2013)⁷⁴.

L'absence d'une vision politique globale risque de provoquer un éclatement de la catégorie « jeunesse en difficulté » en différents problèmes spécifiques renvoyant chacun à une administration particulière. C'est par exemple le cas au sein des politiques allemandes qui distinguent très clairement l'aide à l'enfance et à la jeunesse, l'aide à l'emploi et les prestations spécifiques liées aux handicaps (Robin et Oehme, 2013)⁷⁵.

⁷⁴ Goyette M. Et Frechon I., Comprendre le devenir des jeunes placés : la nécessité d'une observation longitudinale et représentative tenant compte des contextes socio-culturel et politique, *Revue française des affaires sociales*, 2013/1 n° 1-2, p. 164-180

⁷⁵ Robin P., Oehme A., Les dispositifs d'accompagnement à l'âge adulte des jeunes vulnérables: regards croisés France-Allemagne, *Politiques sociales et familiales*, 2010, n°102, p. 65

Propositions de pistes à explorer pour la recherche sur les JSDPE en Ile – et – Vilaine

Nous avons exposé l'état de l'art sur la problématique des JSDPE. Nous notons une littérature et un nombre de rapport important et riche sur ce sujet, notamment en France. Ces différents travaux ont largement balayé le champ et les questionnements sur le sujet des JSDPE. Cependant, en nous penchant précisément sur ceux-ci, nous avons identifié quelques manquements à ces problématiques, que nous nous proposons d'exposer ici.

Le premier constat que nous faisons s'articule autour de **la notion d'autonomie**. Ce terme ou concept nous semble être utilisé de manière chapeau, sans que les auteurs ne prennent le temps de clairement le définir. Nous trouvons certes dans la littérature des définitions et concepts théoriques derrière ce terme, mais peu de recherches prennent le temps de définir comment le terme d'autonomie est utilisé. Il semble que cette notion d'autonomie ne soit d'ailleurs pas mieux définie dans le milieu professionnel. Il s'avère pourtant que cette notion est au cœur des préoccupations des différents intervenants et politiques auprès des JSDPE.

Nous souhaitons donc interroger cette notion, et nous exposerons notre réflexion dans les lignes qui vont suivre.

Un autre questionnement émerge de cette littérature foisonnante. Nous pensons ici à **la question du genre**. Le point de départ de notre réflexion est le même que pour l'autonomie. La littérature parle de jeunes ou de JSDPE en prenant soin de préciser et de développer le parcours de vie, les types de placement, et l'âge. Il est clairement exposé et argumenté que ces éléments viennent modifier la sortie et la prise en charge de ces femmes et ces hommes. Cependant en se penchant précisément sur la littérature, nous observons de réelles différences en fonction du sexe des individus que nous nous proposons d'exposer dans une seconde partie.

La notion d'autonomie

L'autonomie ne saurait se résumer à une simple approche en termes de bien **matériel et financier**⁷⁶. Elle aborderait pour certains auteurs un aspect **psychologique**⁷⁷, notamment au travers de liens d'attachement compensatoires et du bien-être⁷⁸ de l'individu. D'après Noom, Dekovic et Meeus (2001)⁷⁹ la notion d'autonomie est plurielle. Ils distinguent trois types d'autonomies, à savoir **l'autonomie émotionnelle, attitudinale et fonctionnelle**. Les différents articles et recherches sur le sujet central de l'autonomie, se focalisent quasi exclusivement sur la notion fonctionnelle en laissant quelque peu de côté les deux autres aspects

⁷⁶ Van de Velde C. Le sort des jeunes européennes : chemins contrastés. *CREMIS*, Vol 5, n°1, 2012

⁷⁷ Kuhnappel R. Le dispositif du contrat jeune majeur... *Op. cit.* Voir pour plus d'informations : ONED. Revue de littérature sur l'accompagnement vers l'autonomie des jeunes sortant du dispositif de protection de l'enfance [en ligne]. Octobre 2014, fiche n°34. http://www.oned.gouv.fr/system/files/publication/20141029_revue_de_litterature_autonomie.pdf

⁷⁸ Stein M. & Dumaret A.-C. The mental health of young people aging out of care and entering adulthood: Exploring the evidence from England and France. *Children and Youth Services Review*, 33(12), 2011, p. 250-251

⁷⁹ Noom, J., Deković, M., & Meeus, W. (2001). Conceptual Analysis and Measurement of Adolescent Autonomy. *Journal of Youth and Adolescence*, 30(5), 575-595

constitutifs de l'autonomie. D'un point de vue global, les différents travaux mettent l'autonomie au centre de leurs questionnements sans prendre la peine de définir précisément ce qu'est l'autonomie. Des études complètes se penchent sur ce problème, nous pouvons notamment citer le rapport de l'INED en partenariat avec le laboratoire PRINTEMPS qui aborde l'autonomie par le prisme de l'indépendance financière⁸⁰. Certaines recherches répertoriées dans le rapport de l'ONED d'octobre 2014⁸¹, peu nombreuses, soulignent l'importance d'accompagner les jeunes à la sortie du dispositif d'un point de vue affectif et émotionnel.

Cette notion d'autonomie qui est centrale et pourtant définie par des chercheurs comme ne se résumant pas à la simple indépendance financière, est nous semble-t-il sujette à une utilisation non exacte. Nous avons effectué une revue de littérature sur cette notion d'autonomie afin de voir si des recherches avaient été conduites en interrogeant le concept. Nous pensons ici aux travaux réalisés sur les représentations sociales⁸². Comment est défini cet objet social par les travailleurs sociaux, les chercheurs, et les JSDPE eux-mêmes ? De plus, au-delà de la non homogénéité du concept sous-jacent à cette notion d'autonomie se pose la question de l'évaluation de celle-ci. Nous nous interrogeons sur la mesure objective de l'autonomie du JSDPE, cela, bien entendu au vu de la difficulté de la définition de celle-ci, mais également d'un point de vue purement métrique. Comment peut-on mesurer cette notion abstraite ? Un outil nommé ACLSA⁸³ (Ansell-Casey Life Skill Assessments) a été développé au Canada puis introduit en Belgique sous le nom de EVA-GOA⁸⁴. Il s'agit d'un questionnaire (EVA) permettant d'obtenir une évaluation de l'autonomie fonctionnelle du jeune. A ce questionnaire se couple un **Guide d'Outils de l'Autonomie (GOA)** qui règle en partie la question de l'objectivation de la mesure d'autonomie, mais qui reste très focalisé sur l'autonomie fonctionnelle. Cet outil a été expérimenté en France en Côte d'or en 2014. D'autres lieux tentent d'objectiver cette mesure centrale dans le processus et la réussite de la sortie des jeunes. C'est notamment le cas du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence, en mettant en place une procédure écrite spécifique, afin de réaliser un diagnostic social qui permet de mesurer le degré d'autonomie et d'indépendance des jeunes proches de la majorité.

L'objectivation de la mesure est un réel enjeu, mais il n'est pas le seul. Cette notion d'autonomie doit être abordée dans son intégralité, notamment d'un point de vue affectif/émotionnel. Il est souligné dans les différentes études que les JSDPE sortant des dispositifs se retrouvent seul, et n'ont donc pas de soutien social. Cette notion d'autonomie passe donc par la constitution d'un entourage solide et protecteur.

⁸⁰ http://elap.site.ined.fr/fichier/rte/General/Minisite-Elap/independ_financ_ELAP_2016.pdf

⁸¹ <https://www.onpe.gouv.fr/publications/laccompagnement-vers-lautonomie-jeunes-sortant-dispositif-protection-lenfance>

⁸² Jodelet, D. (1989). *Les représentations sociales*. Paris: Presses universitaires de France.

Abric, J. C. (2003). 8. L'étude expérimentale des représentations sociales. In *Les représentations sociales* (Vol. 7, pp. 203-223). Presses universitaires de France.

Flament, C. (2003). 9. Structure et dynamique des représentations sociales. In *Les représentations sociales* (Vol. 7, pp. 224-239). Presses Universitaires de France.

⁸³ Nollan, K.A., Horn, M., Downs, A.C., & Pecora, P.J. (2002). *Ansell-Casey Life Skills Assessment (ACLSA) And Life Skills Guidebook Manual*. Seattle : Casezy Family Programs

⁸⁴ Schmits, E., Vanhees, T., & Born, M. (2011). Développer l'autonomie chez les adolescents : l'implémentation de l'outil EVA-GOA dans les services de l'Aide à la Jeunesse. *Observatoire : Revue d'Action Sociale & Médico-Sociale*, 68, 3-6.

Cette question a été investiguée en 2014 dans le cadre d'un rapport pour l'ONED⁸⁵. La notion de configuration relationnelle dans la construction de l'autonomie y est clairement soulevée⁸⁶. Les auteurs écrivent ainsi (page 144) : « *Au cours de notre projet de recherche, les chercheurs/ses pairs nous ont alerté, dès les premiers contacts en réagissant à l'expression « transition vers l'autonomie » jugée trop euphémique, et effectivement les entretiens montrent que loin d'être une transition sereine, la sortie du dispositif est une zone de turbulence* ». Nous nous interrogeons quant au besoin d'identifier et de définir clairement le concept d'autonomie, et de proposer une approche polymorphique de ce concept. Nous tournons notre réflexion sur la notion de soutien social perçu⁸⁷ et de ses mesures⁸⁸, ou encore d'interroger l'autonomie des points de vue psychologique⁸⁹, relationnel⁹⁰, émotionnel⁹¹.

Différenciation des publics : le genre

Une dernière question pertinente à la recherche sur l'autonomie des adolescents et des jeunes est celle des **différences entre les sexes**, soulevées par Noom, Dekovic et Meeus (2001)⁹². Les jugements sur l'autonomie d'une personne peuvent être différents pour les hommes et les femmes. En France, d'après le rapport du secours catholique Caritas de 2018 sur la précarité et la pauvreté⁹³ les femmes seraient plus vulnérables⁹³ que les hommes sur ces questions. Frank et ses collaborateurs (1988)⁹⁴ ont vérifié l'hypothèse selon laquelle les femmes seraient différentes des hommes dans leur expérience de l'indépendance (les auteurs parlent d'indépendance et non d'autonomie, cela appuie un peu plus notre réflexion sur la notion d'autonomie versus d'indépendance développée plus tôt). Les résultats ont montré que les femmes ressentaient moins d'autonomie émotionnelle par rapport à leurs parents que les garçons. Ryan et Lynch (1989)⁹⁵ appuient cette conclusion. Bandura et ses collaborateurs (1996)⁹⁶ n'ont trouvé aucune différence entre les sexes en ce qui concerne l'efficacité scolaire, sociale et autorégulatrice. Une étude datant de 1995, conduite en France par Dumaret et Coppel-Batsh établit que les garçons

⁸⁵ Robin, P., Delcroix, S., Mackiewicz, M. P., Goussault, B., Boulous, A., Dassy, A., ... & Angéline, N. (2014). Une recherche par les pairs sur la transition à l'âge adulte au sortir de la protection de l'enfance. *Rapport oned*.

⁸⁶ Potin, É. (2012). *Enfants placés, déplacés, replacés: parcours en protection de l'enfance*. Erès.

⁸⁷ Dorard, G., Bungener, C., & Berthoz, S. (2013). Estime de soi, soutien social perçu, stratégies de coping, et usage de produits psychoactifs à l'adolescence. *Psychologie française*, 58(2), 107-121.

Caron, J., & Guay, S. (2005). Soutien social et santé mentale: concept, mesures, recherches récentes et implications pour les cliniciens. *Santé mentale au Québec*, 30(2), 15-41.

⁸⁸ Bruchon-Schweitzer, M., Rasclé, N., Cousson-Gélie, F., Bidan-Fortier, C., Sifakis, Y., & Constant, A. (2003). Le questionnaire de soutien social de Sarason (SSQ6). Une adaptation française. *Psychologie française*, 48(3), 41-53.

⁸⁹ Auzoult, L. (2008). L'autonomie, conceptions et pratiques. *Pratiques psychologiques*, 14(2), 237-245.

⁹⁰ Metton, C. (2010). L'autonomie relationnelle. *Ethnologie française*, 40(1), 101-107.

⁹² Noom, J., Deković, M., & Meeus, W. (2001). Conceptual Analysis and Measurement of Adolescent Autonomy. *Journal of Youth and Adolescence*, 30(5), 575-595

⁹³ <https://www.secours-catholique.org/actualites/notre-etat-de-la-pauvrete-en-france-2018>

⁹⁴ Frank, S. J., Avery, C. B., and Laman, M. S. (1988). Young adults' perceptions of their relationships with their parents: Individual differences in connectedness, competence, and emotional autonomy. *Dev. Psychol.* 24: 729–737.

⁹⁵ Ryan, R. M., and Lynch, J. H. (1989). Emotional autonomy versus detachment: Revisiting the vicissitudes of adolescence and young adulthood. *Child Dev.* 60: 340–356.

⁹⁶ Bandura, A., Barbaranelli, C., Caprara, G. V., and Pastorelli, C. (1996). Multifaceted impact of self-efficacy beliefs on academic functioning. *Child Dev.* 67: 1206–1222.

vivent davantage de séparations et de changements de lieux de placement que les filles⁹⁷. Les explications d'un tel phénomène sont peu identifiées et la compréhension de celui-ci aurait des répercussions importantes sur la prise en charge. De plus, nous soulevons la question de l'explication de ce phénomène par le prisme des **normes sociales**⁹⁸ attribuées aux sexes et à la menace du stéréotype⁹⁹. L'ONED dans son rapport de 2018, préconise dans son point 2 d'améliorer la connaissance statistique en protection de l'enfance. Cette connaissance semble essentielle car sans définir clairement les spécificités du public il est difficile d'identifier finement ce phénomène. La plupart des recherches agrège le genre, en qualifiant le public de « jeunes », et en prenant particulièrement soin de bien **différencier les classes d'âges**. Il est pertinent de distinguer les différents âges, car les jeunes sont confrontés à des problèmes et des dispositifs de prise en charge différents selon leurs âges.

Frechon (2005)¹⁰⁰ explique que l'autonomie des femmes passent principalement par le fait de vivre en couple (en 2009, 94% des femmes vivent en couple pour seulement 50% des hommes¹⁰¹), et précise que pour plus de la moitié d'entre elles, cette mise en couple est d'accompagnée d'un enfant (ce phénomène a été confirmé dans une étude de 2008¹⁰² et est identique aux États-Unis avec un taux de 55% de femmes enceintes, pour seulement 23% pères (Oshima, Narendorf et Mc Millien, 2013)¹⁰³.) Cette parentalité précoce a également été identifiée en Angleterre par Dixon (2008)¹⁰⁴. Cette maternité précoce apparaît également durant le placement de jeunes femmes avant même que la prise d'autonomie soit faite (Goyette & Turcotte, 2011)¹⁰⁵.

⁹⁷ Dumaret A.-C., Coppel-Batsch M., 1995, Que sont-ils devenus ? Les enfants placés à l'œuvre Grancher. Analyse d'un placement familial spécialisé, Paris, Ed. Erès; DUMARET A.-C., COPPEL-BATSCH M., Évolution à l'âge adulte d'enfants placés en familles d'accueil, La Psychiatrie de l'enfant, XXXIX, 2, 1996, p. 613-671

⁹⁸ Dubois, N. (2005). Normes sociales de jugement et valeur: Ancrage sur l'utilité et ancrage sur la désirabilité. *Revue internationale de psychologie sociale*.

⁹⁹ Desert, M. (2004). Les effets de la menace du stéréotype et du statut minoritaire dans un groupe. *Ville, École, Intégration-Diversité*, 138, 31-36.

Félonneau, M. L., & Becker, M. (2011). «Femmes au volant, danger au tournant» Les conductrices sont-elles victimes d'une menace de stéréotype?. *Psychologie du Travail et des Organisations*, 17(4), 314-329.

Plante, I., Théorêt, M., & Favreau, O. (2010). Les stéréotypes de genre en mathématiques et en langues: recension critique en regard de la réussite scolaire. *Revue des sciences de l'éducation*, 36(2), 389-419.

Toczek, M. C. (2005). Réduire les différences de performances selon le genre lors des évaluations institutionnelles, est-ce possible? Une première étude expérimentale... *L'orientation scolaire et professionnelle*, (34/4), 439-460.

¹⁰⁰ Frechon I., Insertion sociale et familiale de jeunes femmes anciennement placées en foyer socio-éducatif, Thèse de doctorat, 2003 ; Frechon I., Les stratégies féminines d'entrée dans la vie adulte après un placement à l'adolescence , in CALLU E. et al., La place des jeunes dans la cité, Tome 2, 2005, Paris, L'Harmattan

¹⁰¹ Dumaret A.-C., Donati P., Crost M., 2009, Entrée dans la vie adulte d'anciens placés en villages d'enfants : fin des prises en charge et parcours d'accès à l'autonomie in Société et jeunesse en difficulté [en ligne], n°8 ; Sortie d'un placement à long terme et modes d'accès à l'indépendance, La revue internationale d'éducation, n°26, 2009

¹⁰² Giraud M., Les usagers de l'aide sociale à l'enfance du département de l'Ain, Rapport terminal, synthèse de l'analyse sociologique, mars 2008

¹⁰³ Oshima K. M., Narendorf S.C., Mc Millen, C.J. (2013), Pregnancy risk among older youth transitioning out of foster care, In Children and Youth Services Review, 35 (2013), p. 1760-1765

¹⁰⁴ Dixon J. (2008). Young people leaving care : health, well-being and outcomes, In Child and Family Social Work, 13, p. 207-217

¹⁰⁵ Goyette, M., Réseaux sociaux, soutiens et supports dans le passage à la vie adulte : le cas de jeunes ayant connu un placement, Thèse de Doctorat, École de service social, Faculté des sciences sociales, Université Laval Québec, 2006 ; GOYETTE M., Dynamiques relationnelles dans les transitions à la vie adulte de jeunes en difficulté, in GOYETTE M., PONTBRIAND A., BELLOT C., Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté, 2011, Québec, Presses universitaires du Québec

Une autre différence peut également être notée entre les femmes et les hommes. D'après les travaux de Daining et De Panfilis (2007)¹⁰⁶ **le niveau de résilience** (La résilience est décrite comme la compétence à s'adapter positivement aux circonstances de la vie en dépit de l'exposition à l'adversité et à de multiples formes de risques (Luthar et al. 2000)¹⁰⁷) est plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Les auteurs expliquent même que les relations entre genre et résilience suggèrent un besoin de connaissance différencié, qui doit se traduire au sein des activités proposées, et donc par extension dans la prise en charge et l'accompagnement des jeunes.

La différence des sexes chez les jeunes sortant de l'ASE est également **visible dans l'insertion professionnelle**. On note, en 1990, chez ces jeunes, 81% des hommes en activité alors qu'on en compte que 51% chez les femmes¹⁰⁸. Turcotte et Bellot (2009) font le constat que les jeunes hommes comptent rarement sur le soutien de professionnels (de l'accompagnement) pour s'insérer professionnellement par rapport aux femmes¹⁰⁹.

Un écart est également visible vis à vis de la santé. On note en 1995, que 44% des sortants de l'ASE ont été hospitalisés pour raison de santé, ce qui représente un homme sur deux et une femme sur trois¹¹⁰.

Ces différents éléments de différenciation entre les hommes et les femmes ont été récoltés au sein de plusieurs articles et publications en lisant en détail ceux-ci. De prime abord la question du genre n'est pas clairement abordée, et les différents éléments sont « cachés » au sein des recherches. Il n'est clairement pas fait de focus sur le genre.

A ce stade de notre compréhension de la problématique des jeunes sortant de l'ASE il nous paraît très intéressant de se pencher sur cette différence. Investiguer ces questions représente bien évidemment un apport pour la recherche en sciences sociales, mais est également un angle pertinent pour les travailleurs sociaux et la mise en place des politiques sociales. Les différents éléments nous conduisent à penser que la différenciation dans la prise en charge et les problématiques de sorties ont certes des points communs largement étayés par la littérature et les différents rapports, mais restent plutôt pauvre vis à vis du genre.

Une compréhension plus fine du public permettrait une prise en charge différenciée vis à vis des problématiques spécifiques du genre. Nous pensons ici à l'accompagnement, au type de structure, mais également au type de prévention vis à vis des JSDPE femmes et hommes. La prévention est d'ailleurs une préconisation de l'ONED dans son rapport de 2018 (préconisation numéro 3). La prévention pour être efficace se doit d'être ciblée vis à vis des

¹⁰⁶ Daining, C., & De Panfilis, D. (2007). Resilience of youth in the transition from out-of-home care to adulthood, In *Children and Youth Services Review*, 29, p.1158-1178

¹⁰⁷ Lutha, S. S., & Cicchetti, D. (2000). The construct of resilience: implications for interventions and social policies. *Development and psychopathology*, 12(4), 857-85.

¹⁰⁸ Corbillon M., Assailly J.-P., Duyme M., 1990, L'enfant placé. De l'Assistance publique à l'Aide Sociale à l'Enfance, Paris, La Documentation française

¹⁰⁹ Turcotte M.-E., Bellot C., Vers une meilleure compréhension de la contribution des services sociaux à l'insertion sociale des jeunes adultes en difficulté, Sociétés et jeunesse en difficulté, n°8, automne 2009

¹¹⁰ Dumaret A.-C., Coppel-Batsch M., 1995, Que sont-ils devenus ? Les enfants placés à l'œuvre Grancher. Analyse d'un placement familial spécialisé, Paris, Ed. Erès; Dumaret A.-C., Coppel-Batsch M., Évolution à l'âge adulte d'enfants placés en familles d'accueil, La Psychiatrie de l'enfant, XXXIX, 2, 1996, p. 613-671

spécificités de son public et du type de message que l'on souhaite transmettre¹¹¹. Par ailleurs la plupart des préconisations faite par l'ONED pourrait être interrogé sous le prisme du genre. L'idée étant de ne pas stigmatiser une catégorie, mais de mieux la connaître pour mieux l'accompagner.

Proposition de pistes à explorer pour la recherche

- 1- Définir et être en capacité de mesurer la notion **d'autonomie** de façon objective
- 2- **Mieux connaître le public sur le territoire** d'un point de vue quantitatif et qualitatif
- 3- Aborder le public en distinguant les spécificités de celui-ci notamment au niveau du **genre**

Le but étant, au travers de ces connaissances, d'être en capacité de mieux comprendre le public afin de mieux pouvoir l'accompagner. Notamment via la prévention, via des actions de formation des professionnels, et via l'accompagnement des jeunes sortant des dispositifs d'accompagnement.

¹¹¹ Cusson, M. (2015). *Prévenir la délinquance*. Presses universitaires de France.

Shankland, R., & Lamboy, B. (2011). Utilité des modèles théoriques pour la conception et l'évaluation de programmes en prévention et promotion de la santé. *Pratiques psychologiques*, 17(2), 153-172.

Bibliographie

- Abric, J. C. (2003). 8. L'étude expérimentale des représentations sociales. In *Les représentations sociales* (Vol. 7, pp. 203-223). Presses universitaires de France.
- Auzoult, L. (2008). L'autonomie, conceptions et pratiques. *Pratiques psychologiques*, 14(2), 237-245.
- Bandura, A., Barbaranelli, C., Caprara, G. V., and Pastorelli, C. (1996). Multifaceted impact of self-efficacy beliefs on academic functioning. *Child Dev.* 67: 1206–1222.
- Bauer D., Dubechot P., Legros M., 1993, Le temps de l'établissement : des difficultés de l'adolescence aux insertions du jeune adulte, Paris, Collection des rapports n°135, CREDOC
- Biehal, N., Clayden, J., Stein, M., & Wade, J. (1992). Prepared for Living? A survey of Young People Leaving the Care of three Local Authorities Gender and Parenthood/Young People with Special Needs/Conclusion, p. 37-43. London: University of Leeds, London National Children's Bureau
- Bruchon-Schweitzer, M., Rasclé, N., Cousson-Gélie, F., Bidan-Fortier, C., Sifakis, Y., & Constant, A. (2003). Le questionnaire de soutien social de Sarason (SSQ6). Une adaptation française. *Psychologie française*, 48(3), 41-53.
- Caris, R. (2019). Penser l'après pour les jeunes placés en foyers. *VST-Vie sociale et traitements*, (1), 108-114.
- Caron, J., & Guay, S. (2005). Soutien social et santé mentale: concept, mesures, recherches récentes et implications pour les cliniciens. *Santé mentale au Québec*, 30(2), 15-41.
- Collins, M. E. (2001). Transition to adulthood for vulnerable youth : A review of research and implications for policy, In *Social Service review*, 75(2), p. 271-291
- Corbillon M., Assailly J.-P., Duyme M., 1990, L'enfant placé. De l'Assistance publique à l'Aide Sociale à l'Enfance, Paris, La Documentation française
- Cusson, M. (2015). *Prévenir la délinquance*. Presses universitaires de France.
- Daining, C., & De Panfilis, D. (2007). Resilience of youth in the transition from out-of-home care to adulthood, In *Children and Youth Services Review*, 29, p.1158-1178
- Daly F. (2012), What do Young People Need When They Leave Care ? Views of Care-leavers and Aftercare Workers in North Dublin. *Child Care in Practice*, Vol. 18 Issue 4, p. 309-324
- Desert, M. (2004). Les effets de la menace du stéréotype et du statut minoritaire dans un groupe. *Ville, École, Intégration-Diversité*, 138, 31-36.
- Dixon J. (2008). Young people leaving care : health, well-being and outcomes, In *Child and Family Social Work*, 13, p. 207-217

Dorard, G., Bungener, C., & Berthoz, S. (2013). Estime de soi, soutien social perçu, stratégies de coping, et usage de produits psychoactifs à l'adolescence. *Psychologie française*, 58(2), 107-121.

Dubois, N. (2005). Normes sociales de jugement et valeur : Ancrage sur l'utilité et ancrage sur la désirabilité. *Revue internationale de psychologie sociale*.

Dumaret A.-C., Coppel-Batsch M., 1995, Que sont-ils devenus ? Les enfants placés à l'œuvre Grancher. Analyse d'un placement familial spécialisé, Paris, Ed. Erès; DUMARET A.-C., COPPEL-BATSCH M., Évolution à l'âge adulte d'enfants placés en familles d'accueil, La Psychiatrie de l'enfant, XXXIX, 2, 1996, p. 613-671

Dumaret A.-C., Donati P., Crost M., 2009, Entrée dans la vie adulte d'anciens placés en villages d'enfants : fin des prises en charge et parcours d'accès à l'autonomie in Société et jeunesse en difficulté [en ligne], n°8 ; Sortie d'un placement à long terme et modes d'accès à l'indépendance, La revue internationale d'éducation, n°26, 2009

Félonneau, M. L., & Becker, M. (2011). « Femmes au volant, danger au tournant » Les conductrices sont-elles victimes d'une menace de stéréotype?. *Psychologie du Travail et des Organisations*, 17(4), 314-329.

Flament, C. (2003). 9. Structure et dynamique des représentations sociales. In *Les représentations sociales* (Vol. 7, pp. 224-239). Presses Universitaires de France.

Frank, S. J., Avery, C. B., and Laman, M. S. (1988). Young adults' perceptions of their relationships with their parents: Individual differences in connectedness, competence, and emotional autonomy. *Dev. Psychol.* 24: 729-737.

Fransson, E. Et Storro, J. (2011). Dealing with the past in the transition from care. A post-structural analysis of young people's accounts. *Children and Youth Services Review*, 33 (12), p. 3519-2925. Doi : 101016/j.childyouth2011.08.021

Frechon I., Insertion sociale et familiale de jeunes femmes anciennement placées en foyer socio-éducatif, Thèse de doctorat, 2003 ; Frechon I., Les stratégies féminines d'entrée dans la vie adulte après un placement à l'adolescence , in CALLU E. et al., La place des jeunes dans la cité, Tome 2, 2005, Paris, L'Harmattan

Frechon I., Les politiques sociales à l'égard des enfants en danger. Trajectoires des prises en charge par la protection de l'enfance dans deux départements d'une cohorte de jeunes ayant atteint 21 ans, Rapport final remis à la MIRE, 2009

Frechon, I., & Breugnot, P. (2018). Accueil en protection de l'enfance et conditions de sortie sous le prisme du placement familial.

Frechon, I., & Marquet, L. (2018). Sortir de la protection de l'enfance à la majorité ou poursuivre en contrat jeune majeur. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01837210/document>

Geenen S., Powers L.E., (2007), « Tomorrow is another problem », The transition into adulthood, *Children and Youth Services Review* 2007 (29) p. 1085-1101

Giraud M., Les usagers de l'aide sociale à l'enfance du département de l'Ain, Rapport terminal, synthèse de l'analyse sociologique, mars 2008

Goyette M. Et Frechon I., Comprendre le devenir des jeunes placés : la nécessité d'une observation longitudinale et représentative tenant compte des contextes socio-culturel et politique, Revue française des affaires sociales, 2013/1 n° 1-2, p. 164-180

Goyette M., Royer M.-N., Noël V., Chénier G., Projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome des jeunes des centres jeunesse du Québec, Rapport final d'évaluation soumis au Centre national de prévention du crime et à l'Association des centres jeunesse du Québec, mai 2007 ; GOYETTE M., ROYER M.-N., Interdépendance des transitions vers l'autonomie de jeunes ayant connu un placement : le rôle des soutiens dans les trajectoires d'insertion, Sociétés et jeunesses en difficulté, n°8, automne 2009

Goyette M., Mann-Feder V., Turcotte D., Grenier S., Parcours d'entrée dans la vie adulte et stratégies d'autonomisation : une lecture dynamique des trajectoires de jeunes autochtones suivis ou placés en protection de la jeunesse, Rapport des résultats de la collecte de données auprès des jeunes (Tome 2), juin 2010

Goyette M., Réseaux sociaux, soutiens et supports dans le passage à la vie adulte : le cas de jeunes ayant connu un placement, Thèse de Doctorat, École de service social, Faculté des sciences sociales, Université Laval Québec, 2006 ;

Goyette M., Dynamiques relationnelles dans les transitions à la vie adulte de jeunes en difficulté, in Goyette M., Pontbriand A., Bellot C., Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté, 2011, Québec, Presses universitaires du Québec

Guimard N., Petit-Gats J., Le contrat jeune majeur, un temps négocié, Logiques sociales, l'Harmattan, 2011

Hiles D., Moss D., Dallos R., Thorne L., Wright J., (2014) « So what I am ? », Multiple perspectives on youth people's experience of leaving care, in Children and Youth Services Review, June 2014, vol. 41, p. 1-15

Höjer, I., & Sjöblom, Y. (2010). Young people leaving care in Sweden. *Child & family social work*, 15(1), 118-127.

Holt S., Kirwan G. (2012), The "Key" to Successful Transitions for Young People Leaving Residential Child care: The Role of the Keyworker, In Child Care in Practice; Oct. 2012, Vol. 18 Issue 4, p. 371-3921

Jodelet, D. (1989). *Les représentations sociales*. Paris: Presses universitaires de France.

Jones L. (2012), Measuring Resiliency and Its Predictors in Recently Discharged Foster Youth, In Child and Adolescent Social Work Journal, Dec. 2012, vol. 29, Issue 6, p. 515-533

Jung C., L'aide sociale à l'enfance et les jeunes majeurs. Comment concilier protection et pratique contractuelle ? L'Harmattan, 2010

Kammerer, M., jeunes majeurs en péril, Lien social, n°988, 7 octobre 2010, p.10

Kuhnappel R., Le dispositif du contrat jeune majeur comme mode d'accompagnement et de prise en charge après le placement, 2012, IRTS de Lorraine, Université de Metz, non publié
Potin, É. (2012). *Enfants placés, déplacés, replacés : parcours en protection de l'enfance*. Erès.

Loncle Patricia, Muniglia Virginie. Les catégorisations de la jeunesse en Europe au regard de l'action publique. In: *Politiques sociales et familiales*, n°102, 2010. Dispositifs publics et construction de la jeunesse en Europe. pp. 9-19.

Lutha, S. S., & Cicchetti, D. (2000). The construct of resilience: implications for interventions and social policies. *Development and psychopathology*, 12(4), 857-85.

Metton, C. (2010). L'autonomie relationnelle. *Ethnologie française*, 40(1), 101-107.

Mignot C., Straus P., Drouet M. et al., Étude du devenir à long terme d'une cohorte d'enfants maltraités dans leur première enfance, octobre 1991, Rapport AFIREM., ministère de la Justice

Nollan, K.A., Horn, M., Downs, A.C., & Pecora, P.J. (2002). *Ansell-Casey Life Skills Assessment (ACLSA) And Life Skills Guidebook Manual*. Seattle : Casezy Family Programs

Noom, J., Deković, M., & Meeus, W. (2001). Conceptual Analysis and Measurement of Adolescent Autonomy. *Journal of Youth and Adolescence*, 30(5), 575-595

ONED. Revue de littérature sur l'accompagnement vers l'autonomie des jeunes sortant du dispositif de protection de l'enfance [en ligne]. Octobre 2014, fiche n°34. http://www.oned.gouv.fr/system/files/publication/20141029_revue_de_litterature_autonomie.pdf

ONED, Entrer dans l'âge adulte, la préparation et l'accompagnement des jeunes en fin de mesure de protection, 2009

Oshima K. M., Narendorf S.C., Mc Millen, C.J. (2013), Pregnancy risk among older youth transitioning out of foster care, In *Children and Youth Services Review*, 35 (2013), p. 1760-1765

Plante, I., Théorêt, M., & Favreau, O. (2010). Les stéréotypes de genre en mathématiques et en langues: recension critique en regard de la réussite scolaire. *Revue des sciences de l'éducation*, 36(2), 389-419.

Potin, É. (2012). *Enfants placés, déplacés, replacés : parcours en protection de l'enfance*. Erès.

Rene J.-F., Goyette M., Bellot C., Dallaire N., Panet-Raymond J., L'insertion socioprofessionnelle des jeunes: le prisme du partenariat comme catalyseur de la responsabilité, *Revue française des affaires sociales*, 2013/1 n° 1-2, p. 164-180

Robin P., Oehme A., Les dispositifs d'accompagnement à l'âge adulte des jeunes vulnérables : regards croisés France-Allemagne, *Politiques sociales et familiales*, 2010, n°102, p. 65

Robin, P. (2018). Entrer par les coulisses dans les parcours en protection de l'enfance: une approche par les pairs. *Sociétés et jeunesses en difficulté. Revue pluridisciplinaire de recherche*, (19).

- Robin, P., Delcroix, S., Mackiewicz, M. P., Goussault, B., Boulous, A., Dassy, A., ... & Angéline, N. (2014). Une recherche par les pairs sur la transition à l'âge adulte au sortir de la protection de l'enfance. *Rapport oned*.
- Rothé, C. (2018). Accompagner les «jeunes en errance» ou adapter les normes de l'insertion. *Formation emploi*, (3), 161-182.
- Ryan, R. M., and Lynch, J. H. (1989). Emotional autonomy versus detachment: Revisiting the vicissitudes of adolescence and young adulthood. *Child Dev.* 60: 340–356.
- Schmits, E., Vanhees, T., & Born, M. (2011). Développer l'autonomie chez les adolescents : l'implémentation de l'outil EVA-GOA dans les services de l'Aide à la Jeunesse. *Observatoire : Revue d'Action Sociale & Médico-Sociale*, 68, 3-6.
- Scott T., (2012), Placement Instability and Risky Behaviors of Youth aging out of foster care, In *Child and adolescent social work journal*, Fev. 2012, vol. 29, Issue 1, p. 61-83
- Sellenet, C. (2017), *Vivre en famille d'accueil, à qui s'attacher ?* éd. Belin, Paris.
- Shankland, R., & Lamboy, B. (2011). Utilité des modèles théoriques pour la conception et l'évaluation de programmes en prévention et promotion de la santé. *Pratiques psychologiques*, 17(2), 153-172.
- Spencer R., Collins M.E., Ward R., Smashnaya S. (2010), Mentoring for young people Leaving Foster Care : Promise and potential Pitfalls, in *Social work*, volume 55, n°3, p. 225-234
- Stein M., Dumaret A.-C. (2011). The mental health of young people aging out of care and entering adulthood: Exploring the evidence from England and France. *Children and Youth Services Review*, 33(12), p. 2504-2511
- Stein, M.(2006), Research Review : Young people leaving care , in *Child and Family Social Work* 2006, n°11, p. 273–279
- Stott T., (2012), Placement Instability and Risky Behaviors of Youth aging out of foster care, In *Child and adolescent social work journal*, Fev. 2012, vol. 29, Issue 1, p. 61-83
- Supeno, E., & Bourdon, S. (2018). Temps longs et temps courts dans les parcours de jeunes adultes en situation de précarité. *Sociétés et jeunesses en difficulté. Revue pluridisciplinaire de recherche*, (19).
- Terrier, E., & Halifax, J. (2017). Approche territoriale de la protection de l'enfance. *Le sociographe*, (5), 61-82.
- Toczek, M. C. (2005). Réduire les différences de performances selon le genre lors des évaluations institutionnelles, est-ce possible? Une première étude expérimentale... *L'orientation scolaire et professionnelle*, (34/4), 439-460.
- Tremintin J., Du contrat jeune majeur au contrat d'autonomisation, *Journal du droit des jeunes*, n°252, février 2006

Turcotte M.-E., Bellot C., Vers une meilleure compréhension de la contribution des services sociaux à l'insertion sociale des jeunes adultes en difficulté, *Sociétés et jeunesses en difficulté*, n°8, automne 2009

Van de Velde C. Le sort des jeunesses européennes : chemins contrastés. *CREMIS*, Vol 5, n°1, 2012

Ward H. (2011) Continuities and discontinuities: Issues concerning the establishment of a persistent sense of self amongst care leavers, *Children & Youth Services Review*. Dec 2011, Vol. 33 Issue 12, p. 2512-2518